



Transfert de contrat de travail

Par **atchoom78**, le **10/05/2009** à **09:09**

Bonjour,

je suis salarié d'une entreprise de transport ,et mon employeur nous loue a une cartonnerie .Celle ci viens d'etre racheter et déjà 12 licenciement ont eu lieu au sein du personnel.

Je viens de recevoir un courrier en recommandé AR m'informant qu' a compté du 1 juin l'activité transport était transferé à la cartonnerie ainsi que mon contrat de travail et que celle ci devient mon employeur a compter de cette date.

Quelle sont mes droits dans ce transfert et quelle garantie avoir sur l'avenir ?